



Le 9-9bis recrute un(e)

## « Chargé(e) de la coordination et de l'expertise des projets artistiques professionnelles »

### 1 | Définition

En relation étroite avec le Directeur et les responsables de pôle, la personne « attachée à l'accompagnement et à l'identification des pratiques artistiques professionnelles » aura en charge la coordination de dispositifs et l'expertises/accompagnement des projets professionnels.

### 2 | Positionnement dans la structure

2.1 Responsable hiérarchique direct : Directeur Général et artistique

2.2 Travaille avec : l'ensemble des services et partenaires

### 3 | Fonctions

En relation étroite avec le directeur et l'équipe du 9-9bis, il/elle assurera :

3.1 Coordination et suivi des artistes en résidences et autres projets artistiques initiés par la structure

3.1.1 Coordination des Résidences de création/répétitions scéniques/Commandes artistiques/ Location (producteurs d'artistes) :

- Assure le suivi du dispositif et des objectifs fixés, participe à l'instruction des demandes et aux rendez-vous
- Assure le suivi des plannings d'utilisation des espaces de résidences (Métaphone, auditorium, plateau de danse...)
- Collecte et transmet à la DAF des informations sociales pour l'embauche des artistes/techniciens
- Rédige et assure le suivi des contrats et autres modes de production avec les différents partenaires (tourneurs, producteurs de spectacles, artistes, associations locales...)
- Accueille les artistes, établit les feuilles de route, coordonne l'hébergement et la restauration
- Assure un suivi des projets soutenus avant, pendant et après leur accueil.
- Assure le suivi des budgets de résidence et de tous les budgets liés aux projets artistiques -
- Participe à la rédaction des dossiers de subvention en lien étroit avec la DAF
- Travaille en étroite collaboration avec les pôles dans l'objectif de créer des projets transversaux lors de la présence des artistes.



De la même façon, il assure le suivi et la coordination des demandes de locations pour des projets artistiques.

### 3.1.2 Co-productions/collaborations

Dans le cadre des diverses collaborations artistiques, liées à la diffusion, tels qu' « Itinérances », co-productions avec les équipements culturels/ musées/ associations, médiathèques..., il coordonne et assure le suivi global de ces collaborations en liens avec les différents pôles.

Il propose au directeur et aux responsables de pôles des partenariats/propositions artistiques et culturelles (spectacles, co-productions, activités pédagogiques etc.) en lien avec les axes retenus.

Il coordonne les projets organisés avec les associations et structures locales, régionales pour l'organisation de manifestations.

### 3.2 Expertise et suivi artistique

*Est en relation avec les producteurs de spectacles, les compagnies et les collectifs artistiques musicaux et patrimoniaux (JMF, Muzzix, rencontres audiovisuelles, Fresnoy, collectif jeune public...)*

Assiste le directeur dans la réception, l'écoute, le visionnage et le traitement des propositions artistiques

Reçoit les collectifs et compagnies pour une pré-expertise artistique

- Assiste le directeur artistique et les responsables de pôles dans la définition des choix artistiques et fait des propositions (Métaphone, Temps Forts, Auditorium)
- Assure la détection et la veille artistique sur les courants innovants et les nouveaux projets régionaux et nationaux
- Assure la coordination des Temps forts (Fugues sonores et Résonances plurielles)
- Participe à l'élaboration du projet artistique
- Peut représenter la structure dans divers jurys (auditions d'artistes professionnels ...) ou instances de concertations/réflexions professionnelles (Croma, ...)

## **4 | Dimension du poste**

4.1 Relations en interne : tous les services

4.2 Relations en externe : collectivités, associations, producteurs, artistes.

4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission de façon autonome.

## **5 | Profil recherché**

5.1 Savoirs: expérience significative dans le secteur artistique, bonne connaissance des processus de productions et de création, bonne connaissance en montage et gestion des



projets, maîtrise d'outils organisationnels, bonne connaissance des collectifs, associations et structures culturelles en Région.

5.2 Savoir être : rigueur, initiative, créativité/innovation, méthode, dynamisme, capacité de négociation, disponibilité.

5.3 Qualités personnelles requises : aisance relationnelle et rédactionnelle, sens de l'organisation et sens pratique, bonne connaissance du patrimoine minier et de la musique (musiques actuelles et populaires principalement).

## **6 | Conditions d'accès à l'emploi**

6.1 Niveau d'étude : Bac+3

6.2 Expérience : 3 ans minimum

6.3 Langues étrangères : Anglais souhaité

6.4 Divers : Permis B indispensable

## **7 | Conditions de travail**

7.1 Cadre d'emploi : agent de maîtrise, groupe 6 de la CCNEAC

7.2 Temps de travail : annualisation du temps de travail, base 1547 heures

7.3 Horaires de travail : en fonction des nécessités de service et des plannings établis

7.4 Poste à pourvoir : 01 juillet 2017

Adresser CV et lettre de motivation avant le 30 mai 2017 à : Mr Le Président de l'EPCC 9-9bis, « candidature », Chemin du Tordoir, CS 50163, 62 590 OIGNIES.